

# AVIS D'APTITUDE A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER

## CONTACT

Référent Pédagogique :  
**Peter GOUVERNEUR**

Téléphone : **07 66 12 39 39**

Mail : [contact@gouverneurformations.fr](mailto:contact@gouverneurformations.fr)

## TARIFS

A partir de 750€ HT par jour

## MODALITÉ

Présentiel  
En intra-entreprise

## DURÉE

Variable selon catégories visées, nombre de participants et expérience.  
(De 1 à 5 jours – 7 heures à 35 heures)

## EFFECTIF PAR SESSION

De **1 à 6** participants

## MOYENS D'ENCADREMENT

Intervenant(e) expérimenté(e) dans la conduite des engins de chantier

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Notre centre GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS est entouré d'un réseau de partenaires pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter ce parcours. Pour en savoir plus contacter notre référent Handicap

**Peter GOUVERNEUR**

Mail : [contact@gouverneurformations.fr](mailto:contact@gouverneurformations.fr)

*MAJ 29-avr.-24  
DOC AAC R482 01 V.01*

REFERENCE : AAC R482

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout personnel utilisateur d'engins de chantier, même occasionnellement

## PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être apte médicalement à la conduite des engins de chantier
- Avoir ses équipements de protection individuelle

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer à l'autorisation de conduite des engins de chantier
- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Maîtriser la conduite en sécurité, les manœuvres et les vérifications des engins de chantier
- Appliquer les règles et les consignes de sécurité liées à leur utilisation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage théorique et pratique, Exposés interactifs, Mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Moyens techniques : Salle de formation, Vidéoprojecteur, Paperboard, Tableau blanc, Engins de chantier, Charges à manutentionner
- Moyens pédagogiques : Fiche de positionnement, Quiz d'entrée en formation, Présentation PowerPoint, Outils d'évaluation (QCM), Livret de formation

## DISPOSITIF DE SUIVI D'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement  
Évaluation des connaissances en début, en cours et en fin de formation

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Plan de développement des compétences, Inscription libre
- Organisation de formation **INTRA** (en entreprise) sur demande
- Formation accessible dans un délai moyen de 15 jours

# AVIS D'APTITUDE A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER

REFERENCE : AAC R482

## PROGRAMME DE FORMATION

### CONTENU DE LA FORMATION

#### ACCUEIL

- Présentation formateur, stagiaires / Attentes des stagiaires
- Positionnement stagiaires et Quiz d'entrée en formation

#### FORMATION THÉORIQUE

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier et les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

#### FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et Manœuvres
- Fin de poste, Opérations d'entretien quotidien et Maintenance
- *Conduite au moyen d'une télécommande (en option)*
- *Chargement / Déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)*

### TESTS

#### TESTS THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Test théorique selon la Recommandation R482 de la CNAM
- Test pratique adapté aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

#### CONCLUSION DE SESSION

- Évaluation de fin de formation / Bilan / Questions diverses

#### INTERVENANT(E)

Intervenant(e) expérimenté(e) dans la conduite des engins de chantier

#### ÉVALUATION(S)

Évaluations à chaud des connaissances au cours de la formation, Évaluation pratique grâce à des mises en situation. Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

#### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation  
Certificat de réalisation

**LE PLUS : Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire**

**NB : Tout conducteur d'engins de chantier qui exécute des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques doit disposer des connaissances théoriques et pratiques appropriées et être titulaire d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) délivrée par son employeur**